

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 9 juin 2022

Opération de lutte contre le trafic de stupéfiants menée par la direction régionale d'Amiens dans la nuit du 2 au 3 juin 2022

Dans la nuit du 2 au 3 juin, la direction régionale des douanes d'Amiens a mis en place une opération de lutte contre le trafic de stupéfiants sur les axes du Sud du département de l'Oise.

Ce dispositif a reposé sur l'engagement de l'ensemble des unités douanières de la circonscription avec le concours du groupement de gendarmerie de l'Oise et de la direction régionale des douanes de Paris Ouest, et a mobilisé pas loin de 100 agents.

Les contrôles ont amené la constatation par les services de gendarmerie d'infractions au code de la route, de plusieurs alcoolémies et de conduites sous l'emprise de stupéfiants.

Pour sa part, la douane a relevé plusieurs infractions en matière de stupéfiants dont la saisie de 30,206 kg de pollen de cannabis pour laquelle, l'infraction a été jugée le mercredi 8 juin 2022 par le tribunal judiciaire de Senlis et a été condamnée à :

3 ans d'emprisonnement dont une partie assortie d'un sursis probatoire comprenant des obligations de travail et de soins ;

Une amende douanière d'un montant de 50 000 € ;

Une amende délictuelle de 1 000 € ;

L'interdiction du territoire de l'Oise pendant 05 ans

Cette opération inter administrations menée en parfaite coopération a été saluée par Madame la Préfète de l'Oise.

Pour plus de renseignements, contacter :

Jean-Michel POLLET – Chef du Pôle Action Économique à Amiens – Tél : 09 70 27 11 03

Photos crédit Douane